

Coalition d'Organisations pour l'Observation Electorale (COE)

Communiqué de Presse

Considérations de la COE relatives au processus électoral haïtien

Contacteur :

Maitre Gédéon JEAN
Conseil National d'Observation
Electorale (CNO)
(509) 3795-6597

Marie Yolène GILLES COLAS
Réseau National de Défense des
Droits Humains (RNDDH)
(509) 3728-8466

Jocelyne COLAS NOËL
Plateforme des Organisations
Haïtiennes de Droits Humains
(POHDH)
(509) 3912-3292

La *Coalition d'Organisations pour l'Observation Electorale* (COE) composée de la SOFA, du CNO, du CONHANE, du RNDDH et de la POHDH, engagée dans l'observation du processus électoral en Haïti, estime opportun de partager avec tous ceux que la question intéresse, ses remarques et considérations relatives à l'avancement du processus électoral, devant aboutir prochainement à la réalisation d'élections acceptables.

La Coalition prend note du respect, à date, du calendrier électoral par les membres du *Conseil Electoral Provisoire* (CEP).

Cependant, la Coalition estime regrettable qu'aujourd'hui encore, aucun rapport relatif aux *quatre* (4) axes de travail définies par le CEP n'ait été rendu public. Dans le même ordre d'idée, les résultats du processus d'évaluation des organes électoraux entrepris par le CEP ne sont toujours pas rendus publics or, cette évaluation est considérée comme étant cruciale dans la mesure où elle peut empêcher à l'organe électoral de répéter les erreurs passées. En ce sens, la Coalition reste et demeure convaincue qu'aucune élection n'est possible sans une révision effective des différentes composantes des *Bureaux de Vote* (BV), des *Bureaux Electoraux Communaux* (BEC) et des *Bureaux Electoraux Départementaux* (BED).

La Coalition juge inconcevable la décision du CEP de changer partiellement les membres des différents organes susmentionnés. Une telle intervention peut facilement déboucher sur la violation des droits des personnes impliquées. C'est pourquoi, la Coalition rappelle à tous que la seule évaluation possible est l'organisation, sur le territoire national, d'un concours démocratique, comme cela a été enregistré dans le département du Sud-est, sous le CEP d'avant.

De plus, la Coalition invite l'organe électoral à se mettre plus à l'écoute des différents acteurs impliqués dans le processus électoral, savoir, les partis politiques, les organisations d'observation électoral, les candidats, ainsi que les électeurs. Ils doivent être consultés et leurs recommandations doivent être analysées avec minutie et sérieux, ce, pour assurer une participation démocratique effective de tous.

La Coalition rappelle au CEP que la **Commission Indépendante d'Évaluation et de Vérification Électorale** (CIEVE) avait formulé de nombreuses recommandations desquelles l'organe électoral a choisi de respecter quelques-unes. Le fait par le CEP d'avoir décidé de toucher seulement certains parlementaires est de nature à soulever des protestations de part et d'autre, ce, d'autant plus que tous les acteurs impliqués dans le processus électoral savent qu'aujourd'hui, le parlement haïtien est composé d'élus issus des élections frauduleuses de 2015.

La Coalition considère qu'il est inacceptable que le gouvernement PRIVERT - JEAN-CHARLES n'ait pas pensé à dénoncer certains accords contractés sous le gouvernement provisoire BONIFACE-LATORTUE et renouvelés sous l'administration MARTELLY, dont celui selon lequel, la gestion des fonds destinés à l'organisation des élections est confiée au **Programme des Nations-Unies pour le Développement** (PNUD). Car, les autorités haïtiennes, en dépit de toutes leurs promesses, n'ont toujours pas réussi à rapatrier le processus électoral haïtien, ce notamment en raison du fait que les implications d'une telle décision ainsi que les stratégies pour y parvenir, n'ont jamais été clairement définies.

La Coalition prend note de l'invitation lancée par l'**Office National d'Identification** (ONI) aux électeurs de se présenter dans les différents bureaux de l'ONI en vue de valider leur carte d'identification nationale. En ce sens, la Coalition se fait le devoir d'informer le CEP que de nombreux citoyens se sont présentés dans les différents bureaux de l'ONI pour s'entendre dire que le processus n'est pas encore mis en branle. Face à cette situation, la Coalition, inquiète, invite le CEP à analyser ce mécanisme de validation, ce dans le but d'éviter qu'il ne se mue pas en outil de limitation de la participation des électeurs aux prochaines joutes électorales.

Aujourd'hui, certains membres de la Coalition sont au point de finaliser le processus de recrutement et d'inscription des observateurs électoraux réguliers, ce, à travers les différents départements géographiques du pays. De plus, des séances de formation ont été réalisées dans au moins *neuf* (9) départements. Ces séances, qui ont touché un total de *mille huit cents* (1.800) observateurs, ont tenu compte des failles et faiblesses constatées lors des dernières élections ainsi que des nouveautés apportées dans le processus, par l'actuel organe électoral dont entre autres, l'annulation des votes sur procès-verbaux, l'inscription en ligne des observateurs, etc.

La Coalition encourage les électeurs à aller voter en masse aux prochaines joutes électorales car, elle estime que seule la légitimité des élus peut amener à l'effectivité des droits civils et politiques et à l'adoption de politiques publiques aptes à adresser les droits économiques et sociaux du peuple haïtien.

La Coalition invite aussi les candidats et les partis politiques à tout mettre en œuvre en vue d'éviter la perpétration d'actes de violence lors de la prochaine campagne électorale et au jour du scrutin.

Enfin, la Coalition exhorte le CEP à rester neutre, objectif et impartial dans le cadre des prochaines joutes électorales.

Port-au-Prince, le 17 août 2016